



**ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET FICHES ACTIONS  
DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE 2019-2023  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

*Voté le 7 décembre 2018 par l'Assemblée Départementale*

<p><b>Axe n°1 : Optimiser la coordination des actions et la coopération des acteurs</b></p>	<p>1 – Faciliter et simplifier l'accès à l'information des personnes et de leurs aidants 2 – Engager une réflexion sur le partage des évaluations individuelles entre les différents acteurs 3 – Rénover la coordination gérontologique pour une cohérence et complémentarité renforcée des actions en faveur des personnes âgées 4 – Renforcer la coordination autour de la personne handicapée, notamment dans le cadre de la « réponse accompagnée pour tous » (RAPT) 5 – Assurer une meilleure coordination autour des enfants handicapés relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) 6 – Développer et améliorer l'accès aux actions de prévention des personnes âgées et des personnes handicapées</p>
<p><b>Axe n°2 : Conforter la vie à domicile</b></p>	<p>7 – Renforcer les actions de prévention de la maltraitance à domicile et d'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées 8 – Rénover la politique volontariste du Département en matière d'aménagement de l'habitat individuel 9 – Encourager la structuration, la professionnalisation et la modernisation du secteur de l'aide et l'accompagnement à domicile 10 – Privilégier le maintien de l'autonomie en renforçant l'action des services d'accompagnement et en structurant leur organisation 11 – Imaginer des formules innovantes et intégrées d'accompagnement des personnes âgées et personnes handicapées au domicile 12 – Améliorer et fluidifier le lien domicile-hôpital 13 – Renforcer l'accompagnement des proches aidants dans le département</p>
<p><b>Axe n°3 : Diversifier et optimiser les offres en ESMS</b></p>	<p>14 – Renforcer la qualité des prestations offertes par les ESMS 15 – Faire évoluer l'offre proposée par les ESMS afin de l'adapter aux besoins 16 – Favoriser le développement de l'habitat inclusif et d'un dispositif d'accueil familial salarié 17 – Développer et diversifier les dispositifs en direction des personnes handicapées vieillissantes 18 – Accompagner les EHPAD adossés aux « ex-hôpitaux locaux » dans l'évolution de leur offre de service 19 – Optimiser l'activité et le fonctionnement des accueils de jour Alzheimer</p>
<p><b>Mise en Œuvre du schéma</b></p>	<p>20 – Evaluer les résultats des actions prévues dans le schéma et procéder aux modifications éventuellement nécessaires</p>